

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 25 mars 2026

*Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre*

**Déclaration du groupe CGT-FO**

Cette résolution interpelle pour mobiliser autour de la lutte contre les mouvements anti-genre, qui remettent en cause de plus en plus ouvertement le droit à l'égalité entre les citoyens. S'appuyant sur des considérations contraires aux principes de l'Etat de droit, ceux-ci cherchent à imposer leurs propres perceptions moralisatrices du monde.

Pour le groupe FO, personne ne doit être montré du doigt, mis à l'écart, se sentir menacé, discriminé ou empêché d'accéder à ses droits à cause de choix qui relèvent de sa vie privée, de son appartenance à tel ou tel groupe humain, social, culturel, ou autre. Il est donc important qu'à tous les niveaux de la vie économique, sociale, politique, ou culturelle, les principes d'égalité soient protégés et garantis par les institutions de la République.

Les pouvoirs publics doivent agir pour faire respecter l'Etat de droit. Il faut d'abord mesurer l'étendue des actions des mouvements anti-genre, mieux les cerner, les connaître, comprendre comment ils procèdent, quels canaux ils utilisent et sur quels éléments probants s'appuyer pour qualifier leurs attaques. Certes il faut sensibiliser et déconstruire les discours souvent simplistes, partisans et manichéens des adeptes de ces mouvements, mais il faut aussi s'attaquer aux structures et groupes qui se cachent derrière ces attaques qui les financent, qui leur servent d'appui et de soutien à différents niveaux de la société.

Que ce soit à l'école, dans les médias, ou le monde du travail, il faut travailler en amont et sensibiliser aux dangers qu'ils représentent pour notre Etat de droit et la stabilité de notre société. Ces discours doivent être combattus et condamnés, et la loi doit sanctionner les contrevenants à ces principes et protéger les victimes des attaques qui les menacent.

S'attaquer à une partie des citoyens aussi minoritaire soit-elle, c'est ouvrir une porte pour s'attaquer à l'ensemble de la société et chercher à lui imposer une vision du monde contraire aux principes démocratiques.

Le groupe FO s'inscrit dans les valeurs et principes définis par notre constitution et la société civile organisée doit jouer son rôle dans la défense et la préservation de ces principes : rien ne doit justifier une atteinte aux principes de liberté, d'égalité et de laïcité.

Le groupe FO remercie le CESE pour ce travail et **a voté en faveur de cette résolution.**